

Partir en Classe de Découvertes

Madame, Monsieur,

Grâce à la volonté et à la détermination de son enseignant, votre enfant a la chance de pouvoir partir en Classe de Découvertes (en France, seul 1 enfant sur 10 bénéficie de cette opportunité).

Cette occasion, souvent unique dans la scolarité, constitue un plus indéniable pour votre enfant tant au plan des enseignements scolaires que de son propre épanouissement.

Toutefois, avant ce séjour qui est très souvent le premier départ de votre enfant hors du cocon familial, vous avez, tout à fait naturellement des interrogations, voire quelques inquiétudes à dissiper.

Ce petit document devrait vous apporter les réponses attendues et vous rassurer sur les points essentiels du séjour, sans prétendre répondre aux questions plus spécifiques liées à la grande diversité des thèmes de séjours.

**Vivre ensemble
et apprendre autrement**

la ligue de
l'enseignement

Fédération de la Moselle

FOL-PEP

Service Voyages et Classes de Découvertes

3, rue Gambetta 57000 METZ

03 87 66 10 57 - 03 87 66 24 30

classedec57@aligie.org



La solidarité en action.

Pourquoi partir en Classe de Découvertes ?

L'intérêt scolaire et éducatif

Malgré tous les progrès de l'information (télévision, internet, ...), rien ne remplace la réalité du terrain.

La classe de découvertes n'est pas un temps de vacances mais un **moment pédagogique fort et un temps d'apprentissage particulièrement riche** :

Ecrire, lire, compter pour questionner, communiquer et raconter...

Observer, chercher, comparer, émettre des hypothèses,

S'approprier des techniques et maîtriser des outils par la pratique d'activités sportives, culturelles et technologiques... sont quelques-uns des intérêts pédagogiques premiers.

Mais la classe de découverte se double d'intérêts plus larges et tout aussi importants que l'école a plus de mal à développer dans son cadre traditionnel :

Acquérir plus d'autonomie, Apprendre à gérer la vie quotidienne.

Donner le goût et le sens des responsabilités.

Développer la curiosité et la créativité.

Savoir être et vivre ensemble.

Apprendre la vie sociale, la tolérance, construire une démarche citoyenne par la vie en collectivité.

Combien de parents nous font la remarque, après un séjour, des changements sensibles, pour ne pas dire **des progrès notoires**, qu'ils ont enregistrés au plan de l'alimentation, de l'hygiène, de la faculté à s'habiller seul, à se laver, ...

Par ailleurs, tout le processus de préparation du séjour et cette vie collective que vont partager élèves et enseignants influent positivement sur la vie quotidienne de la classe pour le plus grand bénéfice de tous.



Le départ en classe de découvertes constitue très souvent le premier départ de votre enfant loin de vous.

Contrairement à un premier départ en centre de vacances où l'enfant se retrouve, un peu perdu et angoissé, un matin au milieu d'une foule d'autres enfants et adultes qu'il ne connaît pas, dans le stress des parents qui cherchent le responsable, des moniteurs qui tentent de rassembler les enfants, ... **cette première expérience n'est pas du tout traumatisante pour l'enfant car elle se fait dans des conditions idéales.**

Tout le monde se connaît : l'enfant part avec son enseignant, avec ses copines et copains. Il a déjà une connaissance du lieu où il va parce qu'à l'école, le séjour a été préparé. Il sait qu'il va partager sa chambre avec ses meilleurs copains...

Tout concourt à faire du départ un moment serein et tranquille.

Et comme le vécu du séjour se fera dans le même esprit, votre enfant sera préparé à partir ensuite en centre de vacances avec beaucoup moins de craintes : il saura ce qu'est un centre de vacances, comment on y vit, quelles en sont les règles de vie, que l'on y pratique des activités intéressantes et éducatives ...

Le voyage



Ce moment incontournable d'une classe de découvertes est généralement pour vous parents le premier point d'inquiétude soulevé lors des réunions d'information.

Encadrement

Les exigences officielles apportent déjà un premier niveau de réponse rassurant.

Les normes d'encadrement des enfants sont applicables dès le départ de l'école, donc, dès le voyage.

Ainsi, vos enfants seront accompagnés au minimum de 1 adulte pour 8 enfants de maternelle, 1 pour 10 enfants d'école élémentaire

Dans la pratique, ce nombre est souvent plus élevé grâce aux opérateurs qui accordent des tarifs préférentiels à des accompagnateurs supplémentaires.

Les instructions officielles prévoient également un contrôle du moyen de transport et des trajets effectués

Les entreprises de transport par car sont également soumises à des contrôles drastiques.

Train ou Bus ?

Le train est souvent considéré par les parents comme un moyen plus sûr, ce que ne confirment pas les statistiques, **le bus étant le moyen de transport terrestre le plus sûr en regard du nombre de personnes transportées.**

Dans un bus, un enfant sera mille fois moins exposé à un accident que dans votre voiture personnelle, même si chacun d'entre-nous reste souvent persuadé qu'il ne lui arrivera jamais rien.

Alors, train ou bus ?

Les deux moyens ont leurs avantages et leurs inconvénients.

Le train est "techniquement" moins cher mais comme il est pratiquement toujours nécessaire d'affréter un car pour se rendre à la gare de départ et ensuite de la gare d'arrivée au centre, la juxtaposition des frais diminue de façon notable l'écart financier entre train et bus, d'autant que pour la moindre sortie pendant le séjour, il faudra encore rajouter des frais de location.

Le train va souvent nécessiter des manipulations de bagages parfois très difficiles à gérer (maternelles et petits des CP et CE1 notamment)

Le bus présente le gros avantage de prendre en charge les enfants devant l'école et de les déposer directement au centre.

Par ailleurs, le bus permet une grande souplesse de fonctionnement et les arrêts peuvent se gérer en fonction des besoins.

Mais, train ou bus, tout est mis en oeuvre pour la sécurité maximale de vos enfants et le voyage bénéficie des attentions les plus grandes tant des enseignants que des opérateurs du voyage sous le contrôle des administrations.

ANATEEP

**Association Nationale
pour les Transports
Educatifs de
l'Enseignement Public**

**8, rue Edouard Lockroy
75011 Paris**

**tel 01.43.57.42.86
fax 01.43.57.03.94**

**POUR
L'AMELIORATION
DES TRANSPORTS
DE JEUNES**

www.anateep.asso.fr



Sécurité et Facilité

Le centre d'accueil



Agréés par l'Education Nationale, et par Jeunesse et Sports pour l'accueil de séjours de vacances, ils font l'objet de contrôles réguliers de ces administrations et subissent à échéance régulière la visite d'une commission de sécurité et des services vétérinaires et sanitaires.

Avec la disparition d'un patrimoine vieillissant de centres qui appartenaient à des communes, des CE ou de petits hôteliers, la très grande majorité des centres actuels présentent des conditions de confort optimales.

Ils sont dotés d'équipements réglementaires pour les séjours scolaires : salles de classe, salles d'activités, et de plus en plus fréquemment de salles spécialisées : informatique, vidéo, musique, ...



L'hébergement

Spécialisés dans l'accueil d'enfants tout au long de l'année, ils présentent toutes les garanties pour vivre un excellent séjour.

Le logement, souvent en petites chambres de 3 à 5 lits et de plus en plus fréquemment dotées d'équipements sanitaires complets (douche-wc-lavabo) est organisé dans des espaces sous contrôle permanent des adultes.

Enseignants, animateurs, accompagnateurs logent dans les mêmes bâtiments, aux mêmes étages et à aucun moment les enfants n'échappent à la vigilance des adultes tant vis à vis d'éventuels problèmes de santé que pour de traditionnels petits problèmes de discipline.



Confort et convivialité

L'encadrement

En plus de l'enseignant et de ses accompagnateurs, qui encadrent les élèves dès le départ de l'école, tous les moments d'un séjour sont pris en charge par le personnel d'encadrement du centre

Les animateurs, agréés par l'Education Nationale, gèrent les tâches de vie quotidienne, encadrent les activités du centre et proposent des animations en soirée.

Très généralement résidents du centre, ils sont en mesure d'intervenir, si besoin, même la nuit

En tout état de cause, des adultes logent dans tous les espaces d'hébergement et aucun lieu n'échappe à leur surveillance

De plus en plus fréquemment, des activités plus spécifiques sont inscrites au programme du séjour (musique, cirque, activités sportives, ...).

Toutes ces activités bénéficient de l'encadrement de professionnels qualifiés dont les compétences sont validées par les administrations concernées (Jeunesse et Sports - Education Nationale).

Des normes officielles fixent les taux d'encadrement pour tous les moments d'un séjour. Ces normes non seulement sont strictement appliquées mais elles sont souvent même dépassées compte-tenu du nombre d'adultes encadrant les enfants.



Les activités



Choisies par l'enseignant dans le cadre de son projet pédagogique, toutes les activités sont menées dans un

cadre éducatif, en fonction d'objectifs scolaires clairement définis et adaptés au niveau scolaire mais aussi en termes d'objectifs éducatifs plus généraux : éducation à la citoyenneté, à l'environnement, à la tolérance et au respect de l'autre, construction de son autonomie, découvertes alimentaires, ...

Conduits sous des formes ludiques dans une pédagogie de la réussite, tous ces apprentissages conduisent à des évolutions rapides et très positives qui surprennent de nombreux parents.





La Santé

Tous nos centres sont dotés d'équipements de santé : infirmerie, chambre d'isolement, salle de soins et sont en relations avec le réseau médical local.

Responsables de la santé de vos enfants, nous agissons comme dit le législateur en "bon père de famille" à savoir que, comme vous le feriez vous-

mêmes à la maison et peut-être encore plus parce que ce sont vos enfants, dès la moindre alerte, nous faisons appel aux professionnels de la santé, sans jouer aux apprentis-sorciers.

Nous vous fournissons une fiche sanitaire de liaison que vous renseignerez et qui permet au médecin de connaître médicalement votre enfant et d'adapter sa prescription si besoin aux éventuelles allergies ou contre-indications.

Cette fiche vous permettra également de nous faire connaître tout élément auquel nous devons être attentifs (se réveille régulièrement la nuit, fait des cauchemars, ...).

Fidèle aussi à notre engagement que **"rien ne doit empêcher le départ d'un enfant"**, tant un petit souci de dernière minute (rhume, angine,...) qu'un problème plus important ne doivent pas constituer un obstacle au départ



La communication

Avoir régulièrement des nouvelles de votre enfant est une aspiration bien légitime.

Toutefois, nous ne pouvons accepter les appels téléphoniques individuels qui posent des problèmes pratiques et perturberaient fortement certains moments du séjour (dîner-soirée...).

Les appels individuels sont également presque toujours le déclencheur d'un "coup de blues" qu'il faut ensuite s'employer à effacer. Nous déconseillons aussi les portables tant pour des raisons de vols et "casse", qu'également parce qu'ils constituent un élément perturbant.

Les enseignants mettront en place la stratégie de communication qui convient le mieux à tous et nous mettons à leur disposition tous les moyens actuels (internet, email,...) pour qu'ils puissent transmettre des nouvelles tous les jours.

Dans cette relation de communication à distance souvent nouvelle avec votre enfant, la bonne vieille carte postale ou la petite lettre gardent toute leur valeur.

C'est même très souvent un moment affectif fort car, pour beaucoup d'enfants, ce sera la première fois qu'ils recevront du courrier personnel

Il faudra simplement veiller à faire partir ce courrier suffisamment tôt (parfois le jour même du départ !) et que, si possible, tous les parents le fassent pour éviter la tristesse de celui qui ne recevrait pas de courrier.



L'argent de poche

Toutes les prestations étant comprises dans le prix du séjour, l'argent de poche est quasiment inutile hormis l'achat de cartes postales ou d'un petit "souvenir" où nous guidons souvent les enfants vers une petite production locale achetée chez un artisan visité durant le séjour (petit sabot, sel de Guérande, fromage, bonbons des Vosges, sablés bretons, ...).

Aussi, il est inutile de donner trop d'argent à votre enfant qui n'aurait de cesse d'avoir l'occasion de le dépenser.

Une petite somme raisonnable définie avec les enseignants suffira et si, comme nous le voyons fréquemment, l'entourage (mamie, papy, tonton, ...) met la main au porte-monnaie avant le départ, encouragez plutôt vos proches à verser ce petit geste dans le financement du séjour qui reste, pour vous, souvent élevé.



**Notes et renseignements complémentaires
donnés par l'enseignant**

Coordonnées du centre



**Recommandations
éventuelles**

(en complément de la fiche sanitaire)

*Il faut que je pense à signaler à
l'enseignant et au centre ...*

Comment avoir des nouvelles du séjour:

**Classes de découvertes - Voyages scolaires
FOL-PEP**

3, rue Gambetta 57000 METZ

03 87 66 10 57

03 87 66 24 30